



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### établissements

Question écrite n° 7424

### Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur l'information et la protection des enseignants contre le développement de l'indiscipline. Depuis de nombreuses années, les enseignants soulignent le développement des actes d'incivilité dans les établissements scolaires. Les différents gouvernements ont lancé des actions de prévention sur ces questions. D'après le statut de la fonction publique, l'Etat se doit d'assurer la protection juridique à ses agents. Pourtant, force est de constater que les enseignants sont globalement peu informés des droits en la matière. Les organisations syndicales s'en sont d'ailleurs, souvent émues. C'est pourquoi, il lui demande de lui faire le point sur les dispositifs d'information à destination des enseignants sur ce point et s'il ne pense pas souhaitable d'inclure ces questions dans la formation initiale des enseignants.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Liebgott](#)

**Circonscription :** Moselle (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7424

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** jeunesse et éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 décembre 2002, page 4567